



INFORMATIONS MUNICIPALES

des nouvelles des municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Une initiative de la
Service d'information communautaire
de la vallée de la Chaudière
CVCIS
Chaudière Valley Community Information Services



MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN

5 rue Gale, Ormstown

(450) 829-2625 | ormstown@ormstown.ca | www.ormstown.ca

Heures d'ouverture : lundi-jeudi 8 h 30 à 16 h 30, vendredi 9 h à 12 h



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes et chers citoyens,
Avant de vous quitter pour l'été, j'aimerais vous faire part du résultat du mini sondage qui a lieu au sujet de la bibliothèque dernièrement. Ce sondage qui se voulait une façon très simple de tâter le pouls de la population (gratuit en passant), et de communiquer des informations supplémentaires aux conseillers dans l'étude du dossier. Il n'avait aucunement pour but de prendre une décision mais de donner la chance au plus grand nombre de personnes de se prononcer, autres que celles et ceux qui viennent aux séances du conseil ou qui regardent les séances sur YouTube mais qui ne peuvent pas faire de commentaires.

Toutes les informations sont colligées en vue d'une séance d'information où j'espère que vous serez nombreux à venir faire vos commentaires et poser vos questions. Cette séance sera annoncée dès que nous aurons reçu toutes les informations nécessaires.

Le sondage a été publié sur plusieurs médias et 150 personnes y ont répondu. De ce nombre, 58 % ont voté pour le déménagement, 40 % pour le renouvellement du bail, 1 % pour la fermeture et 1 % était indifférent. Il a été dit à maintes reprises que

ni le conseil, ni la direction ne veulent fermer la bibliothèque et selon ce pourcentage, la population non plus.

Certains ont fait des commentaires sur les heures d'ouverture, le partage avec d'autres municipalités, etc. Ces sujets seront à discuter prochainement en conseil. Depuis un an nous procédons à la restructuration de l'administration de la Municipalité, et un des changements implique que la bibliothèque, qui est un service municipal, passe sous la direction du Service de la culture, des loisirs, des parcs et du développement social, qui a été nommé en permanence ce mois-ci. Nous prévoyons ainsi continuer à améliorer la qualité et la quantité de l'excellent service déjà offerts.

Sur ce, je souhaite à tous, de bonnes vacances estivales. Nos bureaux continuent d'être ouverts durant l'été, le personnel prenant des vacances à tour de rôle.

Le bulletin prend aussi congé durant juillet et sera de retour en août pour la rentrée et la préparation des élections municipales qui auront lieu en novembre.

Bon été, je vous souhaite des journées ensoleillées et chaudes!

Christine McAleer

FÊTES NATIONALES



Les fêtes nationales approchent et Ormstown vous réserve toute une programmation. Les 24 juin et 1er juillet, il y aura grillades, hot-dogs, boissons, barbe à papa, popcorn, maquillage, jeux gonflables, danse en ligne et prestations musicales. Lors de la Fête nationale du Québec, vous danserez au rythme de Andréanne Martin Band. Lors de la Fête du Canada, il y aura un défilé de Kumpa'nia et une prestation musicale de Kevin Harvey, Pierre Lachance et Guy David. On vous attend au parc Lindsay-Cullen (coin Church et Victoria) dès 11 h 30! En cas de pluie, les événements auront lieu au Centre récréatif.

Merci à nos partenaires : Ancre et ailes, Genie in a bottle, Société nationale des Québécois du Suroît et Scouts d'Ormstown.

Venez festoyer avec nous!

FEUX D'ARTIFICE

Lors de fêtes, c'est toujours excitant d'allumer des feux d'artifice! Mais attention, il faut respecter la réglementation. En vertu de l'article 5.1 du Règlement 155-2023 sur la prévention des incendies, il est défendu d'utiliser des pièces pyrotechniques (ou feux d'artifice) sans avoir obtenu l'autorisation de la Municipalité. Une demande doit être présentée par écrit au plus tard

15 jours avant la tenue de l'événement. Pour tous les détails, consultez le règlement sur le site Web.



MAINTIEN D'INVENTAIRE AVEC EPROPRIÉTÉ

Certains citoyens ont reçu une lettre de la Fédération québécoise des municipalités. CE N'EST PAS UNE FRAUDE! La FQM a le mandat d'effectuer la confection et la mise à jour des rôles d'évaluation du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent. La Loi sur la fiscalité municipale régit le travail que doit effectuer un évaluateur agréé afin d'assurer entre autres, une uniformité des pratiques et la conformité des données contenues dans les rôles d'évaluation foncière. Si vous avez reçu une lettre de la FQM concernant le maintien d'inventaire, vous pouvez procéder en toute sécurité. En cas de doute, vous pouvez téléphoner à la municipalité.



JOURS FÉRIÉS

À l'occasion des fêtes nationales, l'hôtel de ville sera fermé les 24 juin et 1er juillet.



PROGRAMME RÉSIDENTIEL DE PRÉVENTION INCENDIE

La municipalité procède présentement à des inspections sur le territoire. Ainsi, un inspecteur de Centre conseil en sécurité incendie (CCESI), mandaté par la Municipalité, passera à votre domicile afin d'effectuer une inspection de conformité en matière de sécurité incendie. Il sera bien identifié. Ce ne sont pas toutes les résidences qui feront l'objet d'une inspection. Nous vous demandons de bien vouloir collaborer lors de l'inspection.

LA BIBLIOTHÈQUE D'ORMSTOWN : ACTIVITÉS ET EXPOSITIONS À VENIR

CLUB DE LECTURE TD

Le club de lecture TD pour jeunes sous le thème : AUTOUR DU MONDE, se poursuit, Plusieurs défis attendent vos jeunes et qui leur permettront de gagner des prix. Les jeunes peuvent s'inscrire jusqu'au 31 juillet.

EXPOSITION À LA SALLE BELL

Cet été, ce sera le sentier des contes qui sera présenté dans la Salle BELL. Le conte sera bilingue : ON Y VA! LET'S GO! Haw êkwa! De Julie Flett, il sera accompagné d'une activité Recherche et Trouve.

CARTES MUSÉES

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie, en collaboration avec six musées situés en Montérégie – Biophare, Maison nationale des Patriotes, Maison LePailleur, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, MUSO - Musée de société des Deux-Rives et Musée du Haut-Richelieu, offre à l'ensemble de la clientèle de ses bibliothèques affiliées la CARTE MUSÉE MONTE RÉGIE : EMPRUNTEZ LA CULTURE. Cette carte, valide pour une période de 14 jours de calendrier, permet à une famille composée de deux adultes et deux enfants de visiter un des six musées participants, et ce, gratuitement.

DATES À RETENIR

24 juin : Fête nationale du Québec

1er juillet : Fête nationale du Canada

7 juillet : séance ordinaire du conseil municipal

15 juillet : collecte mensuelle des encombrants

4 août : séance ordinaire du conseil municipal

16 août : collecte des résidus domestiques dangereux (à Franklin)

19 août : collecte mensuelle des encombrants

27 août : prochain bulletin municipal

